

# LIVRES

## HISTOIRE

Olivier Le Cour  
Grandmaison (dir.)  
**Le 17 octobre 1961.**  
**Un crime d'État à Paris**  
La Dispute, 2001, 288 p.,  
124,63 F (19 €)

➤ Contribuer à rétablir la mémoire, lutter contre son étouffement organisé, en présentant des témoignages, documents et réflexions qui permettent aux lecteurs de juger de la nécessité que l'État reconnaisse enfin son crime et en tire toutes les conséquences, c'est le but que s'est donné l'association 17 octobre 1961 contre l'oubli en publiant, sous la direction de son président, Olivier Le Cour Grandmaison, *Le 17 octobre 1961. Un crime d'État à Paris. "Une répression d'une férocité inouïe", dont "les estimations sérieuses parlent de près de trois cents morts"*.

Au-delà de la lutte contre la négation des faits, l'un des apports de ce nouveau livre sur un massacre sans équivalent dans ce pays vient probablement de la variété des sujets qui entourent l'événement. Jean-Luc Einaudi commence par décrire "ce qu'il s'est vraiment passé". Benjamin Stora rappelle ensuite "les habitudes

*criminelles françaises*". À commencer par cette manifestation pacifique (mais tout aussi "oubliée" et non unique) du 14 juillet 1953 où les policiers assassinaient déjà froidement – et hors situation de guerre donc, comme le souligne l'auteur – six manifestants algériens. Nils Andersson revient, plus loin, sur une "censure en échec".

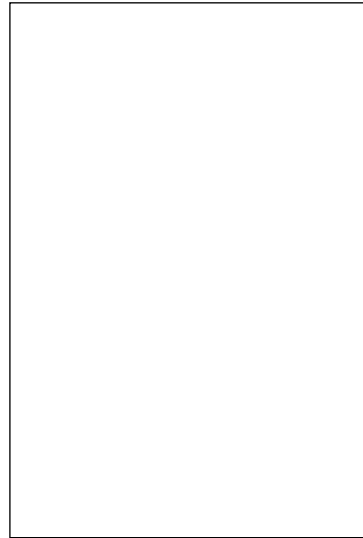
Au chapitre de "l'impunité judiciaire", Nicole Dreyfus expose la problématique autour de la qualification de crime contre l'humanité. L'amnistie de 1968 ? L'avocate fait valoir qu'il y a incompatibilité entre l'amnistie d'une part, laquelle est concevable pour une série d'actes d'une certaine catégorie, mais pas tous, et l'imprescriptibilité, telle que celle applicable à des actes qui ressortent du crime contre l'humanité, d'autre part. Autre barrière – dans le droit français, l'absence de crime contre l'humanité commis par d'autres que les puissances de l'Axe avant 1994 –, autre réponse. Au stade actuel des plaintes déposées par des victimes en 1998, le parcours est long : du doyen des juges d'instruction à la chambre d'accusation en appel, puis à la Cour de cassation, pour espérer

ensuite voir le dossier aboutir au niveau de la Cour européenne des droits de l'homme. L'historien René Gallissot décrit, lui, le parcours du combattant qui attend le chercheur du côté des archives... et de la raison d'État. Les autres auteurs (Étienne Balibar, Thérèse Blondet-Bisch, Roby Bois, Alain Brossat, Martine Déotte, Nabile Farès, Samira Mesbahi, Anissa Mohammedi, Charlotte Nordmann, Yves Royer, Alain Ruscio, Jérôme Vidal) livrent chacun des contributions tout aussi riches.

Un des nombreux enseignements de l'ouvrage pourrait se trouver du côté de l'introduction. Olivier Le Cour y rappelle la note de Maurice Papon du 5 septembre 1961 : "Les membres des groupes de choc surpris en flagrant crime devront être abattus sur place par les forces de l'ordre." Or, bien que la citant, le fameux et pourtant récent rapport Mandelkern – dont la partie centrale est reproduite dans les documents – n'en dit "pas un commentaire, pas une ligne, pas un mot même." Une illustration pour l'auteur qu'aujourd'hui encore, le combat pour la vérité doit être mené jusqu'au bout.

Michel Shahshahani





#### À signaler également :

• Jean-Luc Einaudi, *La bataille de Paris* (1991), Seuil, "Points", réédition, septembre 2001, 414 p., 45,59 F (6,95 €).

Ce "livre essentiel, qui fera rebondir l'enquête historique [...], met en lumière le mensonge fondamental de Papon et de ceux qui l'ont couvert : il n'y a pas eu d'affrontement armé entre Algériens et policiers." (Pierre Vidal-Naquet, préface à la réédition de Ratonnades à Paris, de Paulette Péju, La Découverte, 2000). "Dix ans après" : dans une postface inédite, l'auteur revient sur le contexte dans lequel fut écrit l'ouvrage, son intervention au procès Papon en octobre 1997, puis le procès que ce dernier a intenté en diffamation, et perdu contre lui en février 1999. Enfin, il décrit les obstacles à la recherche et comment deux

conservateurs des Archives de France venus témoigner furent ensuite menacés de sanctions.

• Jean-Luc Einaudi, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Fayard, octobre 2001, 374 p., 130 F. Un nouvel éclairage, rendu possible notamment depuis l'autorisation enfin accordée à l'auteur d'accéder aux archives, en décembre 2000 (une demande

qui remontait à... 1987).

• Anne Tristan (textes), Élie Kagan (photos), *Le silence du fleuve : ce crime que nous n'avons toujours pas nommé* (1991), éditions Au nom de la mémoire, remise en vente octobre 2001, diffusion Syros, 308 p., 98 F (15 €). L'un des principaux instruments du travail de remémoration des événements.

• *À propos d'Octobre : état des connaissances sur le 17 octobre 1961*, éditions Au nom de la mémoire, avec la publication du rapport Mandelkern, octobre 2001.

• *17 octobre, 17 illustrateurs*, éditions Au nom de la mémoire, octobre 2001. En lien avec une exposition à la Conciergerie de Paris du 15 au 30 octobre 2001.

M. S.

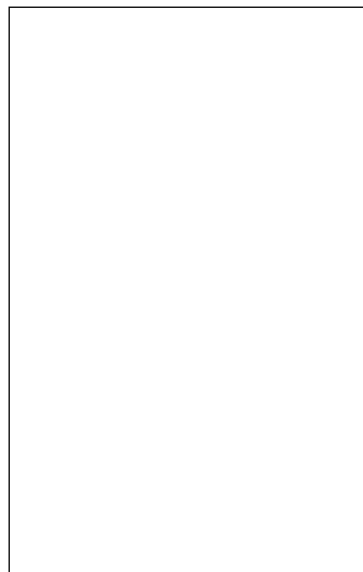
Gérard Noiriel

État, nation et immigration.

Vers une histoire du pouvoir

Belin, 2001, 399 p., 129 F

➤ Le fil rouge qui relie toutes ces études, initialement parues sous forme d'articles, a trait aux relations de pouvoir, entendues au sens large. L'auteur aborde tour à tour la question nationale ; les rapports entre l'État et les individus, en particulier les non-nationaux que sont les migrants ; le droit d'asile et les réfugiés ("Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques") ; le passage de la "solidarité mécanique" à la "solidarité organique" dans les États-nations modernes ("Nations, nationalités, nationalismes. Pour une socio-histoire comparée")... On retrouvera par exemple, avec la même excitation intel-



lectuelle, les développements de l'auteur du *Creuset français* (Seuil, 1988) sur l'instauration de la carte d'identité ("Surveiller les déplacements ou identifier les personnes ? Contribution à l'histoire du passeport en France de la I<sup>re</sup> à la III<sup>e</sup> République"). Cette mesure, concomitante de l'abandon des passeports intérieurs, est en fait destinée à mieux contrôler l'immigration étrangère à une époque – la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – où la modernisation des transports ne permet de toute façon plus de surveiller les déplacements des nationaux. Où l'on voit que les décisions administratives, comme toutes les relations de pouvoir, ont certes leur logique circonstancielle propre (policrière dans ce cas), mais qu'elles n'échappent pas non plus aux pesanteurs politiques du moment.

Gérard Noiriel conçoit son métier d'historien comme une entreprise citoyenne, mais ce faisant, il veille à ne pas mélanger les genres et garde une distance critique face aux tropismes des historiens, qui cherchent dans le passé matière à alimenter un argumentaire de circonstance. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il rappelle en 1989 que "*les jeunes d'origine immigrée n'existent pas*", une affirmation provocatrice à une époque où l'on a une fâcheuse tendance

à essentialiser les migrants, à faire de l'immigration une condition sociale qui se transmet de génération en génération. De même, G. Noiriel poursuit la réflexion non moins féconde d'Abdelmalek Sayad sur l'illégitimité de la condition d'émigré-immigré, illégitimité qu'il applique à l'objet d'études lui-même, dans un article phare intitulé "L'immigration en France, une histoire en friche", paru dans les *Annales ESC* en 1986 et qui va donner le coup d'envoi des études historiques sur les immigrations en France. On regrettera que le fait colonial et les migrations qui en ont découlé n'aient pas été suffisamment pris en compte dans les analyses lumineuses de G. Noiriel, mais il n'est pas trop tard pour compléter le tableau historique des vagues migratoires qui ont fait la France d'aujourd'hui...

Reste que l'auteur pionnier de *Longwy, immigrés et prolétaires* (Puf, 1984) a fait sien l'aphorisme de Bachelard : "*Avant tout, il faut savoir poser des problèmes*". Ses articles sont devenus des classiques, toujours d'actualité malgré les avancées de l'historiographie en la matière.

*Philippe Dewitte*

## ANTHOLOGIES

### Dits de l'imam 'Ali

Choix, traduction de l'arabe et présentation de Youssef Seddik  
Sindbad-Actes Sud.  
115 p., 79 F

➤ Youssef Seddik est philosophe (il a écrit une thèse sur l'horizon hellénique du Coran), anthropologue et docteur à l'EHESS. Il a aussi publié de nombreuses traductions de textes arabes anciens. Il propose ici quelques extraits des dits de l'imam 'Ali, transmis oralement jusqu'au tout début du XI<sup>e</sup> siècle, et depuis consignés par Charîf al Radi, dans un énorme ouvrage qu'il a appelé *Nahj al-balâgha*, ou *La voie du mieux-dire*. Ce livre réunit les sermons, discours, lettres, aphorismes et maximes de 'Ali. D'un point de vue religieux,

mais également philosophique, il est considéré par les chiïtes comme le plus important après le Coran, aux côtés des hadiths. De l'imam Ali, la mémoire a retenu qu'il s'agit du cousin et du gendre du prophète Mohamed. Les moins oublieux se souviennent du nom de sa femme, Fatima, et de leurs deux fils, Hassan et Hussein, au destin aussi tragique que celui de leur père. Premier enfant élevé dans le giron de la religion musulmane, 'Ali fut, selon la tradition, de tous les humains le plus proche du prophète. Il succéda au troisième calife, Uthman, assassiné en 656. Cette succession contestée marque la première grave crise politique de l'islam. La "Grande discorde" voit s'affronter les partisans d'Ali, ou chiïtes, aux parents d'Uthman, menées par Mou'awiya, qui deviendra le cinquième calife et le fondateur de la dynastie des Omeyyades. 'Ali sera assassiné en janvier 661 à Koufa.

La diversité des sources d'inspirations, des sujets abordés et l'éloquence pourraient surprendre chez cet homme de religion et chef militaire "chargé de gloire" que les biographies décrivent comme trapu, bedonnant, chauve, doté d'une longue barbe blanche, ophtalmique, brusque et peu sociable. Peut-être convient-il

d'associer cette sensibilité poétique à sa familiarité et à sa connaissance du Coran. Il est également célèbre pour cela. C'est d'ailleurs là que réside une autre singularité chiïte par rapport à la Sunna majoritaire qui, selon Youssef Seddik, "nous a coupés de la tradition du Coran".

Si 'Ali est celui qui a ouvert la voie de l'interprétation, il ne fait pas du Livre saint un argument de discussion, un élément de controverse : "Ne leur oppose jamais le Coran. Le Coran a bon dos et multiples facettes..." dit-il à son lieutenant et cousin avant de combattre les Khârijites, qui brandissaient des copies du Coran sur des lances. Son domaine est celui de l'herméneutique et certains contemporains seraient bien inspirés de se souvenir de cette recommandation.

Aux côtés des textes circonstanciés ("Le rideau tombera en quatre pans sur la gloire des empires disparus : la perte des principes, l'entêtement à maintenir l'inessentiel, l'élection des vils et la mise à l'écart des plus magnanimes.") voisinent des propos plus généraux et universels : "La plus noble des richesses, c'est l'abandon des convoitises. [...] Trois choses ne sauraient durer : l'argent entre les mains du prodigue, un nuage d'été, et la colère de l'amoureux."

*La voie du mieux dire*, du moins ce petit recueil de citations, est aussi (surtout ?) une source d'inspiration d'une modernité parfois surprenante. Ainsi, en matière d'éducation, 'Ali avait-il quelques siècles d'avance sur le fameux poème de Ghalil Gilbran : "Ne modélez pas vos enfants sur vos us. Ils sont faits pour une époque qui n'est pas la vôtre." Quant aux beaux parleurs, qui ne manquent pas, ils ne doivent pas oublier que si "le savoir est un culte", il est lié au "faire" : "Celui qui sait doit agir. Car le savoir ne cesse d'appeler l'acte à venir le rejoindre. Si celui-ci ne répond pas, le savoir s'en va et l'abandonne."

Modernité du propos, encore et toujours, dans un temps et une société gagnés par la facilité et la superficialité : "Comment comparer deux actes quand de l'un disparaît le plaisir qui l'a accompagné et n'en reste que les néfastes conséquences, et que de l'autre s'oublie la peine et n'en subsiste que le profit ?" Et enfin, face à la débauche de biens dans laquelle nous nous complaisons : "Que tu excèdes ce qui te suffit et te voilâ dans une pauvreté sans fin." Ce florilège présenté par Youssef Seddik est une mise en bouche. On attend la traduction complète de cette *Voie du mieux dire* de l'imam 'Ali.

Mustapha Harzoune

Abû l-'Atâhiya

**Poèmes de vie et de mort**

Traduits de l'arabe. présentés  
et annotés par André Miquel  
Sindbad-Actes Sud. 2000.  
96 p., 79 F

➤ Abû l-'Atâhiya est né pauvre, en 748, à Kufa, capitale intellectuelle de renommée. Après une vie de débauche partagée entre sa ville natale, les cabarets de Hira ou les faubourgs de Bagdad fondée en 762, l'homme se repent et retourne en religion. La "trajectoire" existentielle est connue. Ils ne sont pas rares aujourd'hui encore, ceux qui, après une vie bien remplie, se rachètent une conduite avant de comparaître devant le Très Haut... Le basculement d'Abû l-'Atâhiya survient quelque vingt-cinq années avant sa mort en 825. Oubliées alors les poésies de jeunesse, libertines, bachiques ou satiriques et autres panégyriques. D'ailleurs, à la différence de la prose également bachique et libertine d'Abû Nuwâs, son contemporain (747-815), originaire de Bassorah, elles ne nous sont pas parvenues – peut-être ont-elles été détruites par leur auteur.

Poète philosophe (le premier, selon certaines sources), ses vers déclinent sur un mode pessimiste une philosophie du renoncement et de célébration de l'amour divin. André Miquel évoque une "poésie de la lucidité

désenchantée": "Si tu voyais ce monde avec un œil lucide / Ce monde pour le coup te semblerait mirage." L'essentiel ici tient en un propos universel dans le temps comme dans l'espace. La vie est illusion: "Tant de jours... qui faisaient la vie suave, exquise / Tant de jours... Je traînais des habits fastueux / Tant de jours... Je suivais ou raison ou sottise / Tant de jours... entre amis... qui donc boirait le mieux ? / Tant de jours... se vouloir jeune, jouer l'amour... / Et puis se retrouver au plein cœur de la cible!" Car "le chemin est tracé: prends pour tout équipage / La pensée que bientôt ton heure va venir". Avec constance, Abû l-'Atâhiya rappelle à "l'habitant de ce monde, ami de l'éphémère" l'impermanence de toutes choses: "Il n'est rien qui ne soit promis à un malheur / Il n'est rien qui ne soit promis à une fin." L'existence, bien sûr, mais aussi l'amitié, l'amour filial, la fidélité, la richesse, le pouvoir, les badinages... Alors, convient-il de s'en remettre à Dieu? "De Dieu seul je suis sûr contre l'adversité / Je tiens de Dieu ma force, et de Dieu mon honneur / Qui donc pourrais-je craindre, étant à ses côtés / De qui me garder mieux qu'avec ce Pro-

tecteur?" Et pour connaître le repos, "un seul moyen: désespérer des hommes".

Sa poésie aurait été peu appréciée des classes dirigeantes abbassides. Sans doute moins pour ses accents moralisateurs que pour le parfum de subversion qui s'en dégage: "Toi, l'hôte de logis au décor somptueux / La mort te logera au tréfonds d'une fosse / Je vois bien que ce monde accapare tes vœux / Beaucoup trop, et ces vœux te font un cœur féroce." Et, de manière plus explicite: "La passion d'être chef, fait naître un oppresseur: sur Terre, c'est à qui tyrannise le mieux." Sans oublier cette réflexion d'un poète qui fut le contemporain de nombreuses révoltes et assassinats de palais: "Dès qu'une dynastie siège en une nation / Le sort vient aussitôt hâter sa destruction."



Le style d'Abû l-'Atâhiya est vif et simple. Sans pleurnicherie ni lamentation. Les choses sont ce qu'elles sont et il vaut bien le savoir et faire avec. Sa poésie et ses sentences sont directes et ne laissent, à l'image de sa philosophie, pas de place à l'illusion.

M. H.

## RÉCITS

Kebir Ammi

**Sur les pas**

**de saint Augustin**

Presses de la Renaissance.

2001. 150 p., 99 F

➤ L'Algérie officielle célébrait cette année en grandes pompes saint Augustin. Un colloque sur *"l'africanité et l'universalité"* du philosophe a réuni à Alger puis à Annaba, en avril, une centaine d'historiens, archéologues et autres théologiens, tous éminents spécialistes investis, au moins le temps des travaux, de la lourde mission de faire souffler un vent d'espoir sur les difficiles rapports entre l'Occident et le monde arabe. Le président Bouteflika soi-même qui, depuis deux ans, se met en quatre pour faire entendre la voix de l'Algérie dans le monde, s'est pour l'occasion fendu d'un nouveau discours. Non sans grandiloquence, il a rappelé que le dialogue entre

les civilisations commençait par *"un dialogue avec soi-même, avec son histoire"*.

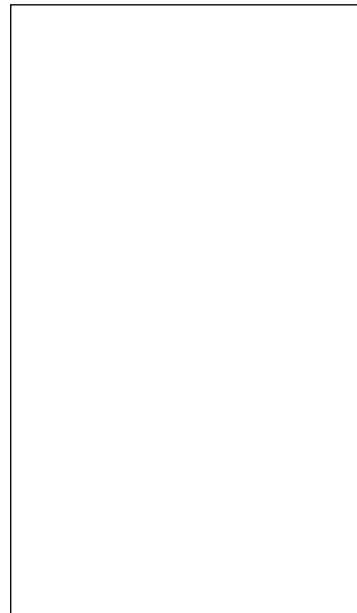
Alors que l'on se réjouissait avec André Mandouze de cette *"révolution culturelle"* qui voit enfin l'Algérie reconnaître en Augustin l'un de ses fils, voilà que Kebir Ammi consacre, après *Thagaste* (cf. *H&M*, n° 1223), un deuxième ouvrage à ce père de l'Église né en terre algérienne. Comme l'indique le titre, l'auteur ne revient pas sur la vie du saint homme mais sur les pas du fils de Monique. Il revisite les lieux d'Augustin : depuis Thagaste jusqu'à Hipponne en passant par Madaure, Carthage, Rome, Milan, Cassiciacum et Ostie.

La terre africaine, notamment algérienne, bien plus que la terre italienne, inspire la verve poétique de Kebir Ammi. Mais comme ce voyage *"au cœur du silence organisé"* est triste et mélancolique ! À lire ce récit, on mesure la distance qu'il y a encore à parcourir pour rendre Augustin aux siens. Que d'imagination le visiteur doit déployer pour donner consistance à son rêve ! À Souk-Ahras (Thagaste), si Augustin est encore *"dans les cœurs"*, rien ne rappelle qu'il est l'enfant de cette ville. Aujourd'hui, les bambins de la cité *"se tai-*

*sent"*. Ils regardent le visiteur dans les yeux. *"S'il ne tenait qu'à eux, il y a longtemps qu'il y aurait ici un musée avec autant d'étages que de siècles écoulés. [...] Ils ne peuvent rien. Ils vivent cette impuissance comme la plus infamante des trahisons."*

Madaure, la ville d'Apulée, où Augustin séjourne pour la première fois loin de sa famille et où, adolescent éloigné de la surveillance maternelle, il connaît ses premiers émois, n'existe plus. Sur la route qui le mène à Carthage, Kebir Ammi traverse des terres tout aussi *"silencieuses"*, des terres aujourd'hui *"déchues"* qui, pourtant, avaient été le grenier à blé de Rome...

Dans la ville de Didon, détruite puis reconstruite par les Romains, il évoque Augustin, jeune provincial assoiffé de plai-



sirs terrestres mais aussi d'absolu. Étudiant en philosophie, adepte de Mani, il y enseignera la rhétorique et y aura un fils, Adéodat. À vingt-neuf ans, il embarque pour Rome, où Kebir Ammi, animé d'une "troublante fièvre", déambule, retrouvant tous les lieux qu'il a fréquentés. Milan, la ville d'Ambroise (par qui "sans être parvenu à la vérité, j'étais déjà sorti du mensonge", écrira plus tard Augustin), n'a rien voulu retenir de son illustre et lointain visiteur. Pas plus d'ailleurs que Cassiacum, aujourd'hui Cassagno di Brianza, dans la région du lac de Côme, où Augustin demeura durant six mois.

À Ostie, la dernière étape avant le retour en terre africaine, Augustin fermera les yeux de Monique, morte à cinquante-cinq ans. Reste Annaba, "qui a fait le serment de veiller sur la mémoire d'Hippone, sa sœur jumelle". Elle attend maintenant Kebir Ammi pour lui dire que "quoi qu'il advienne [elle] veut se convaincre" qu'Augustin est un enfant de la ville, un enfant "de cette terre. *Quoi qu'en décident les siècles, tous les siècles à venir*".

Ce récit, ponctué de citations des *Confessions* et illustré de quelques aquarelles, montre qu'il faudra plus qu'un colloque pour rétablir la figure d'Augustin parmi les siens, pour évoquer son "africanité",

c'est-à-dire son algérianité et, plus justement, sa berbéricité – n'en déplaise à Kateb Yacine, qui ne lui pardonnait pas sa lutte contre les donatistes, ou au professeur Salem Chaker qui, comme le Patricius de *Thagaste*, voit en Augustin le symbole de cette élite berbère qui s'en va servir une autre cause. Le livre refermé, le doute s'imisce quant à cette volonté, déjà proclamée par le passé par d'autres présidents algériens, de "dialogue avec soi-même, avec son histoire". Une nouvelle fois, le masque n'a pas tardé à choir : l'attitude présidentielle – celle de la nomenclature algérienne – face aux manifestations en Kabylie confirme plutôt le mépris de l'Algérie officielle pour soi-même et pour son histoire.

M. H.

Azouz Begag  
et Ahmed Beneddif  
**Ahmed de Bourgogne**  
**ou l'errance inutile**  
**d'un "double peine"**  
 Seuil. Paris. 209 p.,  
 2001. 95 F

➤ Azouz Begag, qui affectionne tant le récit autobiographique, dans la peau d'un expulsé clandestin : cela semble tellement insensé de la part de celui qui, pour réussir à l'école, assumait sa figure de "fayot" de la classe... Et pourtant, avec *Ahmed de Bour-*

*gogne*, l'auteur du *Gone du Chaaba* prête cette fois-ci sa plume à un autre "gone", Algérien expulsé de France après avoir purgé des peines de prison pour des faits qu'il n'a jamais reconnus. Dans sa préface, Begag explique comment il a croisé le destin d'Ahmed, accueilli par le père Christian Delorme à la cure de la paroisse Saint-Michel à Lyon après être rentré clandestinement en France. L'auteur, lui-même réfugié dans cette cure pour un an, "le temps de recoller quelques morceaux de ma vie personnelle", écrit-il, a été marqué par la façon dont Ahmed se tenait toujours sur le quivive, reconstituant l'espace de sa cellule comme une prison intérieure. Un jour, il lui propose de parler pour se libérer : "Si tu peux enregistrer ton histoire sur magnétophone, j'écrirai un livre." Ahmed sera tenté par l'aventure, et enregistrera cinq cassettes en quelques semaines. En solitaire, pour mieux se confronter avec sa propre pudeur. L'écrivain se contentera, dans cet exercice de transfusion littéraire, de mettre le récit en forme avec un style narratif bien à lui.

À l'arrivée, le récit se présente comme un véritable scénario de *road movie* documentaire sur les péripéties de l'expulsion, de la survie dans l'exil et



du retour clandestin. Le parcours type de l'expulsé relaté est relativement connu : centre de rétention, administration de stupéfiants à son insu, interrogatoire par la police du pays de destination, siège des cabines téléphoniques pour rester en contact avec la famille et les amis en France, errance et rencontres fortuites avec d'autres immigrés expulsés, etc. Les suites du parcours des "revenants", en revanche, demeurent méconnues.

Les pérégrinations d'Ahmed de Bourgogne, entre poisse et baraka, apportent ici un témoignage d'autant plus intéressant qu'elles s'accompagnent d'un (auto)portrait très psychologique aidant à mieux comprendre comment il a pu surmonter toutes les épreuves en territoire inconnu. Ahmed n'a rien d'un saint, et ne verse pas dans la victimisation, même lorsque son père le rejette. Il ne

fait pas mystère du caractère parfois espiègle, ou cynique, de son instinct de survie, raconte les petites arnaques, les bluffs et autres coups de vice du par-fait clandestin (usurper le statut de réfugié politique, faire disparaître ses papiers pour cacher sa provenance, prendre comme identité d'emprunt celle de son frère, etc.). Pour lui, sa BA, sa bonne action finale, c'est de tout faire pour rentrer dans sa Bourgogne natale afin de revoir sa petite fille.

Il se sent conforté dans son sentiment d'être sur le bon chemin par l'aide désintéressée prodiguée par les gens d'église, ses "anges gardiens", qui à chaque sollicitation ont mis leurs réseaux à contribution. Au point de se demander : "Pourquoi font-ils ça pour moi ?" En tout état de cause, dans les différents pays qu'il traversera, Ahmed s'oriente vers les églises catholiques, ses "ports de salut" : on y parle souvent le français. Son instinct l'amène aussi à "flairer les vendeurs de vent", les passeurs-arnaqueurs. Au Maghreb, en Turquie, en ex-Yougoslavie et ailleurs, il évitera autant que faire se peut les nouvelles filières organisées d'immigration clandestine, préférant prendre les ris-

ques en solo et y aller au culot. C'est ainsi qu'à la frontière franco-italienne, régulièrement objet des reportages à sensation de TF1, et si près du but, il mystifie les deux policiers qui encore une fois l'ont attrapé en flagrant délit. Il leur fait le coup du SDF français qui a perdu ses papiers depuis belle lurette. Et il se retrouve enfin chez lui. Après de nombreuses démarches, Ahmed obtiendra ses papiers, puis un travail.

L'épilogue évoque deux à trois mille personnes actuellement victimes de la double peine, cette peine d'expulsion des étrangers du territoire qui se rajoute à une peine de prison. Ils sont sans doute beaucoup plus nombreux que cela à vivre une "errance inutile" depuis si longtemps. En 1981 déjà, le père Christian Delorme et ses amis avaient mené une grève de la faim pour alerter l'opinion publique sur cette forme de "bannissement". Vingt ans après, malgré toutes les mobilisations et les rapports conseillant la bienveillance au regard du droit à vivre en famille, la double peine continue à être appliquée. Seuls ceux qui prennent leur destin en main, tel Ahmed de Bourgogne, réussissent parfois à changer le cours du destin. D'où tout l'intérêt de ce témoignage.

Mogniss H. Abdallah